

de fatigue, le singe s'endort; l'homme, qui a faim, lui écrase la tête avec une pierre afin de pouvoir se nourrir de sa chair.

Ce dernier récit est contaminé du début du *Mahâkapi jâtaka Jâtaka*, n° 407).

N° 49.

Cf. notre n° 25.

Kathâsaritsâgara (trad. Tawney, vol. II, p. 103-108), où le chasseur est remplacé par une femme; dans ce texte, on explique que l'oiseau soit tombé dans le ravin malgré ses ailes par le fait qu'il a été pris dans un filet d'oiseleur. — Adhémard Leclère, *Contes laotiens et contes cambodgiens* (p. III : *L'ermite, le tigre, le serpent et l'homme*).

XXXVI, 3, 76^{a.b.}

Pantschatantra (Benfey, II, p. 128-132). — Dubois, chap. 1, p. 121-130. — *Anwar-i-Suhaili* (Wolleston, p. 476-482). — *Kalilah* (Knatchbull, 346). — *Directorium humanae vitae*, chap. XIV. — Matthieu Paris, *Historia major*, p. 240-242, éd. de Londres, 1571. — *Alter Aesopus*, f. 18 (Édélestand du Ménil, p. 244-247). — *Gesta Romanorum* (n° 119, éd. Oesterley, p. 463-466), année 1195. Richard I^{er} aimait à répéter cette histoire à propos de gens ingrats.

Ken pen chouo yi ts'ie yeou pou p'i nai ye p'o seng che (*Trip.*, XVII, 3, p. 75 v°-76 r°) : les animaux sont un lion, un serpent, un rat et un hibou. Ils sont tombés dans un gouffre en même temps qu'un homme qui récoltait du bois. Tous sont sauvés par un chasseur. Par reconnaissance, le lion donne à ce dernier un cerf qu'il a tué, et le hibou lui apporte un collier qu'il a dérobé à une femme du roi Devadatta; dénoncé pour ce second fait par l'homme qu'il a autrefois tiré de danger, le chasseur est jeté en prison. Le serpent pique alors le roi; le chasseur, à qui le rat a été donner des instructions, intervient et guérit le roi par une incantation qui force le serpent à reprendre son venin. [Cette version correspond à celle de Schiefner, *Tibetan Tales*, p. 309-310.]